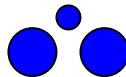




FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports
Déclaré loi 1901 à la sous préfecture sous le N° W594002803 le 12/02/07
N° de Siret 497 845 370 00012 N° de Siren 497 845 370

D I S T R I C T M A R I T I M E



C.R réunion de District du février 2016

Clubs présents: ABGS. ADJM. FMOC. LBC. SMPSD. SCB. USD.

Clubs absents excusés: ABB. USG. ABL & St POL

Membres présents : Réjean L. Michel T. Bernard Le. Carole W. Cathy B. Paul L. Laurent A.
Bernard Lt.

Membre Excusé : JCE

Membre Absent : Bernard M.

I. **Mot du Président.**

Le Président remercie le club de l'ADJM de nous recevoir comme tous les ans à cette première réunion.

Rappel des consignes avant de démarrer,

On évite les apartés et on ne coupe pas la parole de la personne qui intervient.

Comme en 2015, les réunions débuteront à 18H45 précises, les retardataires prendront le train en marche.

On ne fume pas pendant la réunion, une pause est prévue à cet effet.

II. **AG du District du 06/12/15 à l'ADJM.**

Le Président remercié le club de l'ADJM pour cette magnifique organisation, Il est quand même bien malheureux de voir deux clubs absents, un qui devait être coopté lors de cette AG et un autre club. Le Président ne les félicite pas, il s'agit de « La Boule Cappelloise » et du SC Bourbourg. Le CR est sur le site du District Maritime et envoyé à tous les clubs et membres du bureau le 14/12.

III. AG du CDN le 13/12/15 à Marchiennes.

Malheureusement il y a encore un club qui n'était pas présent, alors qu'il avait juste à donner une procuration, il s'agit de Loon PLage.
Le PV est disponible sur le site du CDN.

IV. Approbation du CR du 16/11/15 à l'ABGS.

Approuvé et adopté à l'unanimité.

V. Réunion de la C.N.A.

Le Président remercie et félicite Isabelle Succi et Bernard Leuchart pour l'excellente organisation de ce séminaire.

VI. Relevés des décisions de la Fédération.

Finance :

- Suppression des cadeaux aux délégués et joueurs des Championnats de France.

Pour 2017 :

Augmentation du prix des licences seniors et jeunes.

Mutations en interne : de 20 € à 30 € Mutation gratuite si 1 an sans licence

Externe de 40 € à 50 € Mutation gratuite si 2 ans sans licence

Tous les clubs existants doivent être affiliés au 31/12 de chaque année pour l'année suivante

Nationaux :

2500 € à 3500 € doublettes

1200 € à 2200 € en tête à tête

Pour les concours parallèles

Doublette seniors : 1500 €

Tête à tête : 750 €

Tête à tête Jeu Provençal : 1050 €

Doublette Jeu Provençal : 2100 €

VII. CR de la réunion de bureau du 01/02/16.

- Démontage après le bal du printemps RDV à 6h00 au KURSAL

Il nous faut du monde, pour le moment nous sommes 9 personnes après un désistement.

Cappelle propose une personne (nom à fournir)

- Délégation au R.B.

Le samedi : Michel TRUYEN, le dimanche votre serviteur.

VIII. Infos du Congrès.

Pas de grande décision.

Le vote par liste unique a été rejeté.

Les comités Régionaux et Départementaux ont le choix de choisir entre deux modes de scrutin Plurinominal ou liste bloquée.

IX. CDC3.

Le Président vous a envoyé par mail, à savoir si vous désiriez inscrire une 2^{ème} équipe le 02/02. Aucune réponse reçue, le Président a procédé au tirage.

N'oubliez pas que vous devez verser 10 € par équipe inscrite qui servira à la dotation de ce Championnat (celle-ci fin d'année).

Un petit rappel pour les clubs à deux équipes. On ne peut inter changer les équipes 1 et 2 (il faut 8 joueurs dans l'équipe 1 et 8 dans l'équipe 2).

Inscription en dernier lieu d'une 2ème équipe du club USD. Refonte complet du tirage en 2 groupes. Le Président rappelle que si le CDN décide de montée 2 équipes, il n'y aura pas de problème puisque il y a 2 poules et les premiers de chaque poule monteront. Dans le cas où il y a qu'une montée, nous devons faire une partie de classement entre les premiers de chaque poule. La 1^{ère} journée du 26 février est supprimée.

Il est impératif d'avoir **les noms de chaque équipe** avant la **1^{ère} journée**, cela concerne les clubs qui ont deux équipes inscrites.

Nouveau tirage vous sera communiqué.

X. Résultat du Stage de sélection départemental du 27 janvier 2015.

6 jeunes ont été qualifiés pour le stage à ARMENTIERES, qui fut un échec total des jeunes du Maritime car ce qui a été proposé au stage de pré sélection n'a rien à voir avec celui d'ARMENTIERES.

Mais tout n'a pas été négatif, il faut revoir notre mode de sélection.

XI. Qualification d'office des Champions et Championnes du Nord ou de Ligue 2015.

Au titre du Nord :

Arnaud BOUTELIER & Sébastien PECQUEUX de l'USD pour le X2 Seniors
Stéphanie GRISOLET & Adrien BELLOC de l'ABGS pour le X2 Mixte.

Au titre de la Ligue :

Stéphanie & Arnaud BOUTELIER de l'USD.

Par contre n'oublie pas de reverser les 3 € par joueur même s'ils sont qualifiés d'office.

XII. Trésorerie.

Point sur les affiliations, les calendriers et autres.

Bernard Le. Nous un point rapide des finances du District.

XIII. Coupe de France des clubs.

Dans l'édition 2015-2016 : l'USD a gagné contre Pours St Rémy (08). Le club est en 16^{ème} à Sedan dans la poule de Metz, Dreux et Châtelain. Nous pouvons leur souhaiter bonne chance.

Dans l'édition 2016-2017 : La Boule Saint Poloise s'est inclinée contre l'E.A.P.

Deuxième tour doit être joué avant le 13 mars.

XIV. Parole aux Présidents de Commission.**Sportive, Féminine :***Sportive* : RAS*Féminine* : RAS

Jeunes : La rencontre interdistrict, qui devait se dérouler le 19 mars au FMOC Pétanque, est suspendue.

Arbitrage : appel aux clubs pour formation et examens blancs avant la présentation des candidats.
(3 examens blancs sur l'année) l'examen final se déroule à ARMENTIERES.

XV. Documents remis.

1. Feuille pour les Qualificatifs Championnats du Nord et Ligue.
2. Calendrier des réunions de District
3. Calendrier des concours qui comptent pour le challenge
4. Arbitres lors des qualificatifs
5. Feuilles d'engagement d'office pour les personnes concernées.
6. Calendriers des concours Nationaux.

Arbitres lors des qualificatifs aux Championnats du Nord & Ligue pour 2016
Indemniser par le Comité du Nord

12/03	X3 PROMOTION NORD	S.M.P.S.D	LEFEBURE Réjean
19/03	X1 NORD	A.D.J.M	MENEBOO Bernard
26/03	X2 MIXTE NORD	U.S GRAVELINES	LEUCHART Bernard
02/04	X3 (T.C) NORD	F.M.O.C	MENEBOO Bernard
09/04	X2 NORD	ST POL	SUCCI Isabelle
16/04	X1 LIGUE + X1 F	A.B.L	PECHER Octavie
23/04	X3 PROMOTION LIGUE	U.S.D	LEUCHART Bernard
04/05	X3 V LIGUE	U.S GRAVELINES	SUCCI Isabelle
07/05	X2 MIXTE LIGUE	S.C BOURBOURG	LEFEBURE Réjean
21/05	X2 LIGUE + X2 F	A.B.G.S	MENEBOO Bernard
28/05	X3 (T.C) LIGUE + X3 F	A.B BOURBOURG	LEFEBURE Réjean

XVI. Questions Diverses

Bernard Lt. : pour le provençal le jet du but peut être lancé 2 fois par l'équipe et si le but n'est toujours pas à distance l'équipe adverse le dépose à la main.

Cathy : combien de joueurs à qualifier par club pour le tir de précision ?

Réponse : 2 par club.

Qui rembourse les frais de déplacement aux sélections des jeunes ?

Réponse : le Président posera la question à JCE quand il sera de retour.

ADJM : présente de nouveaux membres de son comité.

Trésorier : M. VECHE Frédéric.

Membre du bureau : M. WULLEMS Cédric

**Prochaine réunion
le lundi 21 mars 2016 à 18 h 30
Au club du FMOC**

**SECRETAIRE GENERAL
Michel TRUYEN**